



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2022 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2022, sont présents les conseillères et conseillers: Gina Castelli, Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Stéphane Baillargeon et Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse suppléante Lisa Cadorette.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

1.
Ouverture de la séance ordinaire à 19 h 33.

2022-07-375

2.
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. **Ouverture**
 - 1.1 Ouverture.
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 6 juin 2022;
 - 3.2 Séance extraordinaire du 13 juin 2022.
4. **1^{re} période de questions**
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).
5. **Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
Aucune.
6. **Information au conseil et correspondance**
 - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de juin 2022.
7. **Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer ;
 - 7.2 Autres comités:
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
8. **Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter :
 - 8.1.1 Acceptation des rues Lotus et Plénitude;
 - 8.1.2 Congrès de la FQM en septembre 2022;
 - 8.1.3 Embauche du directeur des travaux publics;
 - 8.1.4 Modification du contrat de travail du directeur des travaux publics;
 - 8.1.5 Modification de la date de la séance ordinaire du 1^{er} août 2022;
 - 8.1.6 Achat d'un ordinateur pour le directeur adjoint des travaux publics;
 - 8.1.7 Embauche d'un employé au poste de journalier / préposé à l'entretien des bâtiments;
 - 8.1.8 Renouvellement de l'adhésion à la chambre de commerce du Haut-Saint-François;
 - 8.1.9 Achat d'une machine à timbres;
9. **Avis de motion à donner**
Aucun.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

10. Adoption des règlements

- 10.1 Adoption du règlement numéro 687 emprunt de 871 000.00 \$ pour l'installation d'un ascenseur au centre Paul-Lessard;
10.2 Adoption du règlement numéro 688 concernant le coût des raccordements des services d'aqueduc et d'égout.

11. Varia affaire nouvelle

Aucun.

12. 2^e période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets à l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : le lundi 8 août 2022 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1

2022-07-376

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2022 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.2

2022-07-377

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUIN 2022 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2022 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 37).

- Aucune question

FIN DE LA 1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 h 37.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général dépose la liste de la correspondance pour le mois de juin 2022 et en fait la lecture.

7.1.1

2022-07-378

COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 4 juillet 2022 au montant de



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

452 726.24 \$ soit approuvée et que le directeur général soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Lisa Cadorette :

Donne de l'information sur les sujets suivants :

- Pour la réparation des égouts sur la route 112 avec Toulouse, nous sommes en attente que l'équipe se libère et de l'approbation du MTQ pour la fermeture de la route 112. Nous sommes aussi en attente du rapport pour les égouts.

Madame Gina Castelli :

Donne de l'information sur les sujets suivants :

- Nous avons fait l'inauguration de la shed. Le projet a débuté en 2017.
- Demain, nous avons une réunion de l'ORH.
- Au niveau de l'urbanisme, le projet des rues Darche et Dubé est toujours sur la table.

Madame Sylvie Boucher :

Donne de l'information sur les sujets suivants :

- Régie incendie, il y a eu quatre sorties en juin pour un cumulatif de 19 sorties.

Monsieur Alain Rondeau :

Donne de l'information sur les sujets suivants :

- Loisirs et culture, la descente de rivière sera le 27 août prochain.
- Nous avons une période d'affluence avant les vacances.
- Au niveau du comité loisirs de la MRC, les rencontres seront déplacées aux deux mois.
- 16 canots seront achetés dans la MRC, 50% du coût est payé par la commission scolaire et 50% par la MRC.
- Il reste à déterminer certains points pour la remorque.
- La MRC est à la recherche d'une place pour entreposer ces canots.
- Dans le dossier MADA, Axel est parti. Il y a déjà quelqu'un qui le remplace. Je suis en contact avec la personne pour finaliser le dossier d'ici la fin d'année.

Monsieur Stéphane Baillargeon :

Donne de l'information sur les sujets suivants :

- La fête de la Saint-Jean s'est très bien passée. L'équipe des conseillers a gagné le match de hockey. C'était une très belle soirée.
- Du côté environnement, nous allons visiter l'écocentre de Weedon demain pour nous inspirer.
- La Régie des Hameaux prévoit un dépassement de coût de 250,000\$ dû à l'augmentation du diesel. Il y a possibilité d'ajustement en cours d'année.
- Le comité environnement est à revoir la tarification pour la collecte des matières résiduelles.

Madame Hélène Bédard :

Donne de l'information sur les sujets suivants :

- La MRC du HSF a reçu une subvention de 5 M\$ du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSISRSES) pour la construction d'une piscine intérieure. Les 14 municipalités financeront le 27 % restant



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- sur une période de 30 ans. Une entente avec la ville d'East Angus garantit le retrait de la surtaxe d'utilisation de l'aréna pour la même période. Le conseil de la MRC s'est engagé à revoir la pertinence du projet en cas de dépassement de coût.
- La MRC du HSF offre une aide de 50 000 \$ pour l'ensemble des municipalités qui désirent se doter d'un plan en matière d'habitation au cours de la prochaine année. Cette somme provient du Fonds régions et ruralité, signature volet 3.
- Le Transport du HSF a une nouvelle directrice générale, Sylvie Audet et un nouveau conseil d'administration. La prochaine année présente de nombreux défis à relever comme le redressement des finances, la maximisation des parcours, la mise à jour du système informatique et plus encore.
- La nomination d'un membre pour représenter les municipalités de 3000 habitants et plus est reportée jusqu'à ce que le nouveau maire ou la nouvelle mairesse soit élu dans notre Municipalité.

2022-07-379

8.1.1

ACCEPTATION DES RUES LOTUS ET PLÉNITUDE :

CONSIDÉRANT QUE le promoteur a complété la construction de la rue ;

CONSIDÉRANT QUE la rue est conforme au plan soumis par Structure St-George fait par Éric Langlois, ingénieur, pour construction datée du 2016-09-01;

CONSIDÉRANT QUE nous avons obtenu les servitudes de drainage nécessaire pour le projet;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2021-12-248 mandatait le maire monsieur Éric Mageau comme l'un des signataires et que celui n'est plus maire de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte les travaux des rues Lotus et Plénitude et accepte d'en prendre possession;

QUE Me Karine Francoeur, notaire soit mandatée pour rédiger l'acte notarié et que la mairesse suppléante madame Lisa Cadorette ainsi que le directeur général monsieur Jonathan Piché soient mandatés pour signer les documents nécessaires;

QUE la résolution 2021-12-248 soit annulée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2022-07-380

8.1.2

CONGRÈS DE LA FQM EN SEPTEMBRE 2022 :

CONSIDÉRANT QUE chaque année en septembre a lieu le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'édition de cette année aura lieu les 22, 23 et 24 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE les inscriptions doivent se faire le plus tôt possible;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires sont prévues au budget pour l'inscription de trois membres du conseil et le directeur général;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte que trois membres du conseil et le directeur général assistent au congrès de la FQM les 22, 23 et 24 septembre 2022. Les trois membres du conseil sont : le prochain maire ou la prochaine mairesse, Alain Rondeau et Lisa Cadorette, **QUE** leurs frais d'inscriptions 900.00 \$ / personne plus taxes, hébergement, repas et transport environ 850.00 \$ / personne leurs soient payés selon la politique en vigueur.

Postes budgétaires : 02-110-00-454 inscription des élus ;
02-110-00-310 autres frais des élus ;
02-130-00-454 inscription directeur général ;
02-130-00-310 autres frais directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2022-07-381

EMBAUCHE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS :

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc Bernier, directeur des travaux publics, prendra sa retraite le 31 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite effectuer un transfert de connaissance entre le directeur des travaux publics actuel et le nouveau directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte d'embaucher monsieur Martin Nadon comme directeur adjoint des travaux publics.

Il est également résolu que monsieur Martin Nadon devienne directeur des travaux publics suite au départ de monsieur Marc Bernier à partir du 1^{er} janvier 2023.

Monsieur Martin Nadon est embauché selon les conditions prévues dans son contrat de travail. Monsieur Martin Nadon entrera en fonction à partir du 5 juillet 2022.

Il est également résolu d'autoriser la mairesse suppléante et le directeur général à signer le contrat de travail de monsieur Martin Nadon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2022-07-382

MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS :

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc Bernier, directeur des travaux publics, prendra sa retraite le 31 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite effectuer un transfert de connaissance entre le directeur des travaux publics actuel et le nouveau directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte de mettre fin au contrat à durée indéterminée de monsieur Marc Bernier à compter du 30 juin 2022.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

Il est également résolu d'autoriser le directeur général et la mairesse suppléante à signer un nouveau contrat de travail à durée déterminée avec monsieur Marc Bernier. La durée du contrat sera du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2022-07-383

8.1.5

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AOÛT 2022 :

CONSIDÉRANT QU'un règlement d'emprunt doit être renouvelé le 8 août prochain et qu'une résolution doit être adoptée à ce sujet le 8 août prochain;

CONSIDÉRANT QUE le 1^{er} août 2022 est durant la période des vacances ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte de modifier la date de la séance ordinaire du mois d'août prévue le 1^{er} août 2022 pour le 8 août 2022. La séance aura lieu à la salle du conseil de la Municipalité d'Ascot Corner à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2022-07-384

8.1.6

ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR LE DIRECTEUR ADJOINT DES TRAVAUX PUBLICS :

CONSIDÉRANT QUE le directeur adjoint des travaux publics a besoin d'un ordinateur dans le cadre de son travail;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat d'un ordinateur de l'entreprise Tech-Nic Réseau Conseil, au coût estimatif de 2168.19 \$ plus taxes. Le coût comprend la configuration de l'appareil et les accessoires requis.

Poste budgétaire : fonds de roulement payé sur 3 ans

2022-07-385

8.1.7

EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ AU POSTE DE JOURNALIER / PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS :

CONSIDÉRANT QUE le poste de journalier / préposé à l'entretien des bâtiments est actuellement vacant;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche de monsieur Alain Cloutier salarié permanent à temps complet comme journalier / préposé à l'entretien des bâtiments selon les conditions de la convention collective en vigueur.

Monsieur Alain Cloutier entrera en fonction le 18 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2022-07-386

8.1.8

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce pour l'année 2022 au montant de 145.00 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-130-00-494.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2022-07-387

8.1.9
ACHAT D'UNE MACHINE À TIMBRES :

CONSIDÉRANT QUE la machine à timbres actuelle a brisé et n'est plus réparable et que celle-ci doit être remplacée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat d'une machine à timbres Vision S3 à l'entreprise Le Groupe A&A Sherbrooke au montant de 3500.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2022-07-388

10.1.
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 687 EMPRUNT DE 871 000.00 \$ POUR L'INSTALLATION D'UN ASCENSEUR AU CENTRE PAUL-LESSARD :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner adopte le Règlement numéro 687 emprunt de 871 000.00 \$ pour l'installation d'un ascenseur au centre Paul-Lessard qui sera remboursé en partie; par une subvention de développement économique Canada, en partie par le fonds général et en partie par toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le règlement.

Le présent règlement a pour objet de décréter un emprunt d'un montant de 871 000.00 \$ pour l'installation d'un ascenseur au centre Paul-Lessard.

Le greffier-trésorier mentionne que des copies du règlement sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2022-07-389

10.2
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 688 CONCERNANT LE COÛT DES RACCORDEMENTS DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT :

CONSIDÉRANT QUE l'objet de ce règlement est de modifier les coûts des raccordements des services d'aqueduc et d'égout.

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil le 6 juin 2022 et qu'un projet de règlement a été présenté lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner adopte le Règlement numéro 688 concernant le coût des raccordements des services d'aqueduc et d'égout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 01)

- Aucune question

FIN DE LA 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 h 01.

2022-07-390

13.
LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **QUE** la séance ordinaire soit levée à 20 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

Prochaine séance ordinaire : le lundi 8 août 2022 à 19 h 30.

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

LISA CADORETTE
MAIRESSE SUPPLÉANTE